

Publié le 24 avril 2020

Covid 19 - Si vous avez raté le webinaire sur la TVA sur marge

Le Conseil d'Etat a rendu un arrêt n°428234 le 27 mars 2020 qui stabilise la doctrine en matière de TVA sur marge, après de nombreux remous depuis la réforme de 2016. Ce webinaire, qui s'est tenu le 23 avril 2020, a été l'occasion de faire un tour d'horizon sur ce point d'actualité fiscale, en partenariat avec la Scet.



Ce webinaire a été présenté par **Orlane Ferrié**. Elle dispense depuis 16 ans ses conseils fiscaux aux entreprises. Ancienne avocate fiscaliste au Barreau de Paris, elle intervient auprès **de sociétés d'aménagement, de services, de sociétés gestionnaire de logements** et à de nombreuses références dans **l'appui fiscal de ces structures** dans le cadre notamment de leurs opérations d'aménagement, de la restructuration du patrimoine immobilier et de négociation avec l'administration fiscale.

Elle est également référencée dans le catalogue des formations proposées par l'AMUE (Agence de mutualisation des universités et établissements) « initiation à la TVA » et « TVA et immobilier » qu'elle dispense pour les directions financières et patrimoine immobilier des Universités.

Vous pouvez retrouver l'intégralité de ce webinaire cidessous :

© 2025 www.lesepl.fr page 1 | 1